



# La CFE Énergies salue le pas fait en direction de l'économie circulaire dans l'industrie nucléaire

Au moment où la crise sanitaire mondiale met en exergue la fragilité des chaînes d'approvisionnement du fait de leur dépendance aux usines asiatiques, les idées de relocalisation industrielle et de régionalisation des productions font leur chemin. Après plusieurs décennies de désindustrialisation et parce qu'elle est convaincue que l'industrie reste gage d'emplois qualifiés et durables pour les Français, la CFE Énergies ne peut que saluer cette prise de conscience salutaire.

Dans ce contexte, le Gouvernement s'est engagé dans un pacte productif qui vise à soutenir la décarbonation des industries françaises, à développer les filières bas carbone dans lesquelles la France excelle déjà ou excellera demain et à encourager l'écologie industrielle et en particulier l'économie circulaire, qui vise à réduire à service équivalent la consommation de ressources naturelles, à limiter la production de déchets et à rendre possible leur réutilisation en tant que matières premières. La CFE Énergies n'a eu de cesse de défendre lors des conférences environnementales du précédent quinquennat cette approche responsable, elle soutient donc plus que jamais le développement de l'économie circulaire.

Parce que le secteur énergétique français est historiquement à la pointe du combat bas carbone et donc de la responsabilité environnementale, la CFE Énergies salue le feu vert qui vient d'être donné par le Gouvernement et l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour la valorisation des déchets métalliques issus de l'industrie nucléaire.

Ceux-ci viennent en effet de décider, suite au débat public sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), d'adopter un seuil de libération pour les déchets de très faible activité (TFA) qui ouvre la voie à la valorisation des déchets métalliques. C'est un pas de plus vers l'économie circulaire d'un des modes de production d'électricité les plus sobres en métaux et minéraux et qui valorise déjà 95 % de ses déchets conventionnels.

Dans le même temps, après les tergiversations de début d'année face aux réticences des Allemands qui pourtant ne font que défendre leurs intérêts industriels, le Gouvernement français a confirmé son soutien au projet de technocentre à Fessenheim, ouvrant ainsi la voie au recyclage des matériaux métalliques. Ce faisant, le Gouvernement crée les conditions pour que l'industrie nucléaire française s'engage pleinement dans l'économie circulaire. La CFE Énergies ne peut que se féliciter de cette nouvelle dimension donnée à une industrie nucléaire qui, au-delà d'être elle-même bas carbone, contribue à la compétitivité et à la faiblesse des émissions de CO<sub>2</sub> de l'ensemble des industries françaises.

Pour autant, la CFE Énergies regrette que le Gouvernement n'ait pas été au bout de sa logique d'économie circulaire et donc de fermeture du cycle nucléaire, avec le coup d'arrêt donné au démonstrateur Astrid. C'est bien de cohérence et de stratégie long terme dont l'industrie nucléaire a besoin.

**Contact presse** : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com